

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:364782-2015:TEXT:FR:HTML>

**France-Auxerre: Services d'assistance à la conception
2015/S 201-364782**

Avis de concours

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Mairie d'Auxerre

14 place de l'Hôtel de Ville, BP 70059

À l'attention de: M. Ferez Guy

89012 Auxerre Cedex

FRANCE

Adresse(s) internet:

Accès électronique à l'information: <https://marches.e-bourgogne.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Mairie d'Auxerre, direction du patrimoine bâti

14 place de l'Hôtel de Ville, BP 70059

Point(s) de contact: Renseignements d'ordre technique

À l'attention de: Corinne Deutschbein

89012 Auxerre Cedex

Téléphone: +33 386724325

E-mail: batiments.travaux.mairie@auxerre.com

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Mairie d'Auxerre, commande publique

14 place de l'Hôtel de Ville

Point(s) de contact: Renseignements d'ordre administratif

89012 Auxerre Cedex

Téléphone: +33 386724315

E-mail: cp.mairie@auxerre.com

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Mairie d'Auxerre — service de la commande publique et des affaires juridiques

14 place de l'Hôtel de Ville, BP 70059

89012 Auxerre Cedex

Adresse internet: <https://marches.e-bourgogne.fr>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre: Collectivité territoriale

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices

Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices: non

Section II: Objet du concours/description du projet

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:

Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction de locaux sportifs — stade Pierre Bouillot Concours restreint de maîtrise d'oeuvre passé en application des articles 70 et 74 du code des marchés publics.

II.1.2) Description succincte:

Marché de maîtrise d'oeuvre.

La ville d'Auxerre envisage la démolition de vestiaires et locaux annexes du stade Pierre Bouillot puis la reconstruction d'un bâtiment réunissant l'ensemble des usages sportifs et administratifs, ainsi que la mise aux normes du bâtiment tribune d'honneur du stade. À cet effet, elle souhaite s'attacher les compétences d'une équipe de maîtrise d'oeuvre pour les missions de base de la loi MOP compris ESQ pour le neuf et DIAG pour le bâtiment tribune d'honneur existant et les missions EXE et OPC en option.

Calendrier prévisionnel de l'opération:

Le délai global d'exécution du marché est de 28 mois, de juin 2016 à septembre 2018 (levée des réserves comprise) répartis comme suit:

1. Phase études: 7 mois, phases de validation par la ville d'Auxerre incluses.
2. Phase travaux (consultation travaux incluse): 21 mois.

II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

79933000

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Critères de sélection des participants:

Capacités professionnelles, techniques et compétences requises des candidats 30 %.

Expériences et qualité des références en construction d'équipements sportifs; il sera également tenu compte de la qualité de travail du candidat tant au titre des prestations déjà réalisées pour la ville d'Auxerre que pour d'autres maîtres d'ouvrage 25 %.

Pertinence de la lettre de motivation 25 %.

Les moyens humains et la composition de l'équipe 10 %.

Les garanties professionnelles et financières 10 %.

Justifications à produire quant au dossier de candidature du candidat: voir AAPC complet à télécharger sur <https://marches.e-bourgogne.fr> référence Va-919.

III.2) Information relative à la profession

Section IV: Procédure

IV.1) Type de concours

Restreinte

Nombre de participants envisagé . /nombre maximal 3

IV.2) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.3) Critères d'évaluation des projets:

Un dossier de consultation sera ensuite envoyé aux 3 candidats retenus qui devront remettre un dossier de niveau esquisse+ .

Il sera demandé aux 3 candidats sélectionnés:

- une esquisse conforme mission loi Mop,
- une étude complémentaire de scénarii de stratégie énergétique,

— une étude complémentaire sur la qualité environnementale du bâti les prestations seront rendues anonymes pour présentation et analyse du jury.

Critères d'attribution:

Qualité fonctionnelle et adéquation au programme de l'esquisse (30 %).

Qualité économique et respect de l'enveloppe financière (30 %).

Qualité technique et environnementale des ouvrages et équipements (20 %).

Qualité architecturale et inscription dans le site (20 %).

IV.4) Renseignements d'ordre administratif

IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:
VA-919

IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels

IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation
Date: 12.11.2015 - 12:00

IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés

IV.4.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation
français.

IV.5) Récompenses et jury

IV.5.1) Information sur les primes:

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

nombre et montant des primes à attribuer: Conformément à l'article 74-II du code des marchés publics, la prestation d'étude réalisée par les trois soumissionnaires sélectionnés, à condition qu'elle soit conforme aux éléments demandés dans le règlement de consultation, donnera lieu au versement d'une prime de 12 000 EUR HT. Cette rémunération pourra faire l'objet d'une réfaction si l'étude remise n'est pas en adéquation avec le programme, est incomplète ou est considérée comme insuffisante.

Pour le prestataire auteur de la solution retenue par le maître d'ouvrage, cette prime viendra en déduction des honoraires qui lui seront versés au titre du marché de maîtrise d'oeuvre qui lui sera notifié.

IV.5.2) Détail des paiements à verser à tous les participants

IV.5.3) Contrats faisant suite au concours

IV.5.4) Décision du jury

IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne

VI.2) Informations complémentaires:

Modalités de remise des candidatures:

Par voie électronique à l'adresse suivante: <https://marches.e-bourgogne.fr>, référence Va-919 (à privilégier)

Ou

Par courrier à: mairie d'Auxerre — service de la commande publique et des affaires juridiques. 14 place de l'Hôtel de Ville, BP 70059, 89012 Auxerre Cedex.

Dans ce cas, il est demandé de remettre aussi le dossier de candidature sur cd rom ou clé usb.

Voies de recours:

En application de l'article R421-5 du code de justice administrative, les décisions peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Dijon.

La procédure de référé précontractuelle peut être introduite devant cette même juridiction depuis le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du contrat.

Le décret n° 2009-1456 du 27.11.2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique précise les modalités d'exercice du référé contractuel.

Instance chargée des procédures de recours:

Tribunal administratif de Dijon — 22 rue Assas — BP 61616 — 21016 Dijon Cedex

Tél. +33 380739100 — fax +33 380733989

E-mail: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Adresse URL: <http://www.ta-dijon.juradm.fr>

Délai de validité des offres: 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

— unité monétaire utilisée: l'euro,

— les variantes ne sont pas autorisées.

Visites possibles: les 23 octobre, 4, et 6.11.2015 de 10:00 à 12:00. Les candidats devront prendre contact avec Corinne Deutschbein +33 386724325.

Modalités essentielles de financement et de paiement:

Financement sur le budget communal. Paiement par mandat administratif suivi d'un virement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement de prestataires de services:

En cas de groupement d'entrepreneurs, celui-ci devra se présenter sous la forme d'un groupement solidaire ou conjoint.

Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 12.10.2015.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

12.10.2015